

7. Finances locales

7.10 – Divers

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

N° 0107-2024_b

DECISION DU MAIRE

Demande d'aides financières auprès du Département de l'Eure et de la Banque des Territoires au titre et à tout autres organismes au montant le plus élevé possible pour le financement des diagnostics du Petit Théâtre et de sa longère, place général de Gaulle à Pont-Audemer.

Le Maire de la ville de PONT-AUDEMER

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n°101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

Considérant que le petit théâtre et la longère revêtent un caractère patrimonial fort pour la ville de Pont-Audemer ;

Considérant le potentiel architectural mais également l'usage des bâtiments ;

Considérant qu'un état des lieux sous forme de diagnostics est obligatoire afin d'appréhender le devenir des bâtiments et de chiffrer les travaux minimaux à engager ;

Considérant que le plan de financement ci-dessous permettrait à la commune d'engager les travaux :

Etudes préalables Petit Théâtre				
Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Diagnosics plomb/amiante/parasite	3 180,00 €	Aide PVD	50,00%	4 365,00 €
étude solidité et relevé	5 550,00 €	Ville de Pont-Audemer	50,00%	4 365,00 €
Total	8 730,00 €	Total		8 730,00 €

DECIDE de solliciter les aides financières auprès du Département et de la Banque des Territoires dans le cadre de Petites Villes de Demain et à tout autres organismes au montant le plus élevé possible pour le financement des diagnostics structure du petit théâtre.

Fait à Pont-Audemer, le 15 avril 2024

le Maire de Pont-Audemer

Alexis DARMOIS

